



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

74240

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, LE 10 JUIN

Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie – annexe Pavillon Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Antoine BLOUIN, Maire.

2024.47

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**Chèques sport
2024-2025**

Date de convocation du Conseil municipal : 4 juin 2024

Étaient présents : Monsieur BLOUIN, Maire, Mesdames et Messieurs BOSLAND, VINCENT, BOGET, CROISIER, PASSAQUAY, ANCHISI, FIGUIÈRE, MAITRE, SIMON, PIGNY R., CHARPENTIER-LOMBARD, CORNEC, PIERRE, CURTIL, PIGNY A., FOURNIER, SIMULA, JUGET, CHAPPEL, BARBOTIN, MAGDELAINE, DEGUIN, RUIZ, CLERICI, GHERSIN

Étaient absents représentés : Procuration de Guy PATRIS à Nadège ANCHISI, Yannick LE PRIOL à Nelly CHAPPEL, Habib ABDALLAH à Antoine BLOUIN

Étaient absents excusés : Mesdames et Messieurs FAVARIO, KAMANDA, MULLER, FAVRELLE

Secrétaire de séance : Françoise MAGDELAINE

Depuis 2010, la Ville met chaque année en place le dispositif des chèques "sport" permettant à tout enfant, de la classe préparatoire (CP) à la 3^{ème}, résidant à Gaillard dont les parents connaissent quelques difficultés financières, de ne pas être empêché dans sa pratique sportive.

Pour cela, une aide d'un montant de 40 € ou 60 € est attribuée, sur présentation d'un justificatif du quotient familial (QF) (déclaration fiscale, numéro d'allocataire ou attestation QF). Cette aide est valable auprès des associations participant au dispositif « chèque sport » de la Ville, dont la liste est jointe en annexe.

Les modalités de mise en œuvre du chèque Sport, pour la saison sportive 2024/2025, seraient les suivantes :

- enfants concernés : résidents de Gaillard,
- classes concernées : de la classe préparatoire (CP) à la 3^{ème},
- tranches de quotients familiaux 1 à 4 : 50 % de la cotisation (aide plafonnée à 60 €),
- tranches de quotients familiaux 5 et 6 : 30 % de la cotisation (aide plafonnée à 40 €),

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré par 29 voix pour (Monsieur BLOUIN, Maire, Mesdames et Messieurs BOSLAND, VINCENT, BOGET, CROISIER, PASSAQUAY, ANCHISI, FIGUIÈRE, MAITRE, SIMON, PIGNY R., CHARPENTIER-LOMBARD, CORNEC, PIERRE, CURTIL, PATRIS, PIGNY A., FOURNIER, SIMULA, JUGET, CHAPPEL, BARBOTIN, LE PRIOL, MAGDELAINE, ABDALLAH, DEGUIN, RUIZ, CLERICI, GHERSIN)

Article 1 : **APPROUVE** la mise en place des chèques Sport pour la saison sportive 2024/2025 en faveur des enfants résidents de la commune de Gaillard et scolarisés de la classe préparatoire (CP) à la 3^{ème}, selon les modalités administratives et financières mentionnées ci-dessus, et avec les associations de la liste annexée à la présente délibération.

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits au compte « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

Article 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant.

Article 4 : La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun, BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Tél: 04 76 42 90 00 Courriel: greffe.ta-grenoble@juradm.fr ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT et DELIBERE EN MAIRIE, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,

Antoine BLOUIN



La Secrétaire de séance,

Françoise MAGDELAINE

Délibération devenue
exécutoire compte tenu :

- de sa réception en Sous-
préfecture le :

- de sa mise en ligne le :

14/06/2024

Associations souhaitant adhérer au dispositif Chèque Sport

Associations Gaillardines

- Bahia Capoeira, 10 rue du Châtelet 74 240 GAILLARD
- Le Petit Conservatoire de Danse, 10 rue du Châtelet 74 240 GAILLARD
- Association Sport et Santé, BP 711 74 100 AMBILLY
- Judo club, 10 rue du Châtelet 74 240 GAILLARD
- Ping gaillardin, 10 rue du Châtelet 74 240 GAILLARD
- US Annemasse Ambilly Gaillard, rue du Stade Bas-Monthoux 74 100 VETRAZ-MONTHOUX
- Gaillard Futsal, 3 impasse des Bossonnets 74 240 GAILLARD
- Annemasse Gaillard Fight Club Académie, 17 rue Jules Verne Résidence des Bois 74 100 ANNEMASSE
- Karaté club, 10 rue du Châtelet 74 240 GAILLARD

Associations Annemasse Agglo

- Annemasse Handball, 14 Av. Henri Barbusse 74 100 ANNEMASSE
- Annemasse Natation, 14 Av. Henri Barbusse 74 100 ANNEMASSE
- 1^{ère} Compagnie d'Arc d'Annemasse, Maison des Sports 14 Av. Henri Barbusse - Boîte n°1 74100 ANNEMASSE
- Annemasse Basket, 14 Av. Henri Barbusse 74 100 ANNEMASSE
- CABE Echecs, 6 rue du Sentier 74 100 ANNEMASSE